

LE PAYS D'AUGE

356 mots

vendredi 5 avril 2019

-

Villerville

Pour se sauver, l'école veut fusionner avec Trouville



Pour la rentrée prochaine, un seul enseignant sera renouvelé. L'école pourrait donc fusionner avec les deux trouvillaises.

Dans l'école Patrick-Grainville de Villerville, il ne restait jusqu'ici que deux classes. L'une d'elles devrait fermer à la rentrée. « **La Direction académique nous a informés qu'un enseignant sur les deux n'était pas renouvelé** », explique Michel Marescot, maire de Villerville. Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu en présence de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, de Sylvie de Gaetano, élue à Trouville, et du directeur de l'école Delamare.

En regardant les effectifs prévisionnels, l'école aurait pu se retrouver en septembre prochain avec une trentaine d'élèves, de la petite section au CM2, dans une seule et même classe. « **C'est la première solution qu'on avait mais ça aurait été totalement invivable et les parents seraient partis.** »

La deuxième solution séduit. « **On est rentré dans une discussion de fusion avec Trouville sur une base de trois écoles : René-Coty, Louis-Delamare et Patrick-Grainville. Le directeur a accepté, en cas de fusion, de gérer aussi Villerville.** »

Deux conseils d'écoles successifs ont été organisés dans les écoles trouvillaises pour échanger. « **On aurait un effectif cumulé de 202 élèves et la proposition qui a été retenue serait d'orienter les élèves de CP vers l'école de Villerville.** » Si cette solution est choisie, deux nouvelles enseignantes encadreraient les 26 élèves de CP.

Cette solution soulage mais de nombreux détails restent à régler « **pour favoriser le bien-être des enfants et parents** ». D'abord, la question du transport scolaire se pose sachant que les trois sites ne se jouxtent pas. Ce qui sous-entend également de se préoccuper du « **différentiel horaire** » pour que tout le monde puisse être là à temps et puisse être accueilli.

Autre problématique, celle de la cantine qui n'est pas la même à Trouville et à Villerville. « **On voudrait un traitement similaire pour tous les élèves, on propose de faire une convention avec Trouville.** »

M.-M.R.



« Quand on est une petite commune, il faut sauver l'école pour maintenir de la vie », insiste Michel Marescot.